

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED BS Pays de la Loire
Du 14 octobre 2024 (présentiel Angers)

Présents : Audrey Bihouee, Xavier Prieur, Mael Bouillon, Patricia Parnet, Céline Fassot, Alicia Baptista Vicente, Frank Boury, Gaud Dervilly, Hélène Libouban, Linda Grimaud, Bruno Le Bizec, Julie Gavard, Jean-Benoit Hardouin, Caroline Le Guiner
Absents : Emmanuelle Chevassus, Alexis Descatha, Lucile Martin, Emilie Roger
Excusés : Etienne Babin, Stéphanie Bonnaud, Pierre Boudry, Simon Bulteau, Emilie Camberlein, Cassandre Jeannot, Nathalie Labarrière, Dorian Macllroy, Karl Rouger, Claire Vinatier
Invités : Florence Adam, Aurélie Lardeux (collège doctoral), Stéphanie Régère

La séance s'est ouverte à 10h00, l'ordre du jour est présenté par Xavier Prieur.

1. Fonctionnement ED et les élections

- a) Recrutement de Céline Brelet ed-bs.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr en tant que gestionnaire de site de l'ED BS en remplacement de Nathalie Pinçonnet partie à la retraite
- b) Les prochaines élections des représentant.es des doctorant.es au conseil de l'ED auront lieu le 5 décembre

Constitution d'une liste respectant les critères suivants :

- au minimum deux candidat.es ;
- alternance d'un.e candidat.e de chaque sexe ;
- au moins un.e candidat.e de 2 sites géographique
- une même liste doit comporter des candidat.es inscrit.es dans au moins 2 établissements
- une même liste doit comporter des candidat.es relevant d'au moins 2 spécialités différentes.

L'ED propose de mettre en contact les doctorant.es motivé.es afin de les aider à constituer leurs listes. Ces listes doivent être déposées avant le 28 novembre 2024.

2. Appel d'offre mobilité internationale

Gaud Dervilly présente les demandes de soutien pour la 2^e période 2024 et rappelle les montants de financement : 300 € pour l'Europe et 650 € hors Europe.

Pour rappel, en 2024, 6 demandes de mobilité ont été déposées pour la 1^{re} période et 8 pour la 2^e période. Le budget annuel est de 5000 €, dont 2800 € ont déjà été utilisés. Si les demandes de la 2^e période sont acceptées, un déficit de 1150 € est à prévoir.

Gaud Dervilly propose de revoir les critères (voir slides ci-dessous), et le conseil discute de la pertinence de ces nouveaux critères.

Xavier Prieur exprime son scepticisme pour plusieurs raisons : les DU ne souhaiteront pas effectuer de classement, et le score présente un aspect trop comptable qui réduit la dimension qualitative.

Il propose d'utiliser une lettre de motivation comme outil d'évaluation.

Gaud Dervilly souhaite conserver le score, tandis que Frank Boury ne ferait pas de distinction entre Europe et hors Europe. Il est toutefois souligné que, pour une approche durable, il serait préférable de privilégier les congrès européens. Bruno Le Bizec indique qu'une politique RSE serait intéressante. Cécile Fassot rappelle l'importance de prendre en compte la motivation et de veiller à ce que la mobilité s'intègre dans un projet professionnel.

RÉFLEXION SUR DE NOUVEAUX CRITÈRES DE SÉLECTION :

▪ Communication orale	}	=	▪ EU (Continent)	→	300 €
▪ Séjour de recherche			▪ Hors EU	→	650 €

Succès du dispositif (n=15 en 2023, n=14 en 2024)

Nécessité de classer les candidatures



S	=	C	x	T	x	G
Score		Classement		Type Séjour		Géographie
		Unité				
		Classement DU		- Communication orale		- EU (Continent)
		1 N		- Présentation orale poster	1 0,5 1,5	- Hors EU
				- Séjour de recherche		1 1,5

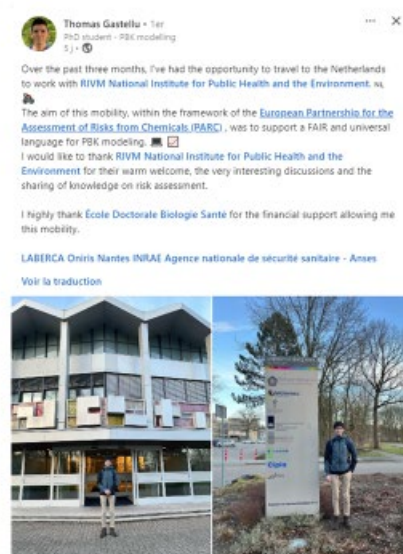
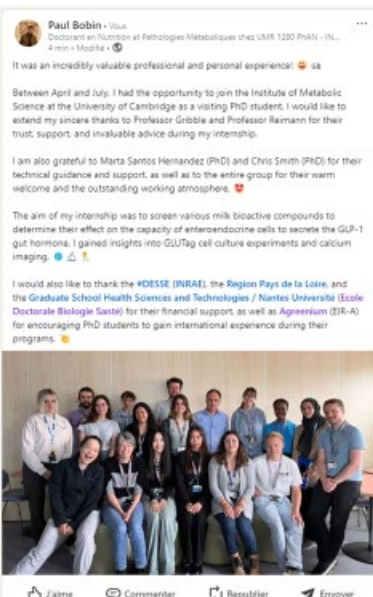
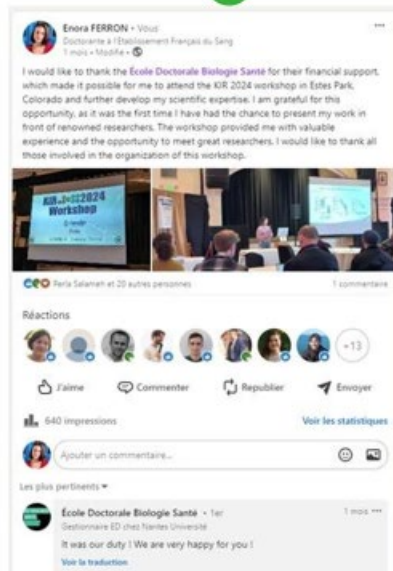
S ₁	Validé
S ₂	
S ₃	
S ₄	
S ₄	Seuil = Σ atteint budget alloué
...	
S _n	Non Validé

▪ EU (Continent)	300 €
▪ Hors EU	650 €

- Exemple 1 : Classement 1, séjour recherche, USA : $1 \times 1,5 \times 1,5 = 2,25 = \text{MAX}$
- Exemple 2 : Classement 2, congrès poster oral, EU : $0,5 \times 0,5 \times 1 = 0,25 = \text{MIN}$

CONSEIL ED-BS / 141024

POST LINKEDIN



CONSEIL ED-BS / 141024

Le prochain conseil validera ces propositions.

3. Budget de l'ED, point d'étape

Présentation d'un tableau du suivi budgétaire de l'ED.

Ecole doctorale BS				
BUDGET 2024 (01/01/2024>31/12/2024)				
Catégories / sous catégories	détail des dépenses déjà réalisées / restant à faire	COUT PREVISIONNEL TOTAL	Déjà engagé ou payé	Reste à dépenser
Frais de fonctionnement				
Déplacement direction		100 €	- €	100 €
Conseil en présentiel		1 000 €	- €	1 000 €
Concours ED		1 200 €	801 €	399 €
Divers		100 €	154 €	54 €
Evènements scientifiques				
Journées scientifiques ED		6 500 €	5 072 €	1 428 €
Aide aux colloques et évènements scientifiques		1 000 €	- €	1 000 €
Soutien aux étudiants				
Appel ouvert à mobilité		6 000 €	3 800 €	2 200 €
Soutiens aux associations de doctorants		1 600 €	2 700 €	1 100 €
Formations				
Formations disciplinaires		8 000 €	7 762 €	238 €
Autres		- €	- €	- €
TOTAL		25 500 €	20 289 €	5 211 €

Formation bio-analyse-> EUR

Asso doc: avance sur 2025 (SIFAC)

Mobilité -> 1150 euros de plus pour satisfaire aux demandes déjà reçues

La formation à la biolanalyse est pris en charge par l'EUR mais ouverte à tous.

Une subvention pour l'association Nan'thèse d'un montant de 1500 € est demandée avant la fermeture des comptes pour le passage à SIFAC +.

Vote pour la subvention à l'association Nan'thèse : POUR à l'unanimité

4. Commission recherche

Il y a une discussion concernant la procédure d'attribution des CDE entre Nantes et Angers.

Pour Nantes : la feuille d'audition peut comporter 5 à 6 phrases et sera présentée au jury. Le candidat peut également y avoir accès. Cette prise de note permet d'apporter un éclairage complémentaire lors de l'évaluation.

procédure attribution CDE

- **procédure uniformisée sur les deux sites pour les grandes étapes:** ouverture des sujets, validation en CSS, projet détaillé à joindre au dossier de candidature
- **présélection 2X le nombre de possibilités :** Nantes - notation A/B/C pour discuter l'ensemble des candidatures et s'assurer de la prise en compte du parcours académique complet (une note est donnée ensuite) ; Angers: notation par classement (percentile) et discussion sur les dossiers à la frontière
- **oral:** un rapporteur.trice désignée – temps présentation/question
- **classement final:** oral+parcours pour Angers + par unité pour Nantes
- **jury des auditions:** en 2024, la commission recherche a identifié des profils et expertises sans faire d'appel large à volontaire. cette option est privilégiée pour 2025.
- **retour auprès des candidat.es et direction de thèse:** obligatoire à Angers – sous quelle forme? pour Nantes?

Contrat FRM : 1 à 2 candidats par an sont soutenus par la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM).

GP financement : Cette année, sur 4 candidats financés, 2 ont suivi le classement de l'ED. Les GP choisissent leurs propres critères.

points divers

- bonne réussite au contrat FRM sur plusieurs années : la même méthodologie sera donc appliquée en 2025 : CV du candidat.e, CV de l'équipe, projet
- questionnaire sur les GP à Nantes ? programme transitoire et limité, fonctionnement disparate en fonction des GP

5. Retours sur les corrections du RI

Echanges sur l'article 13.2 relatif à l'autorisation de soutenance du règlement intérieur.

Article 13.2 : Demandes d'autorisation de soutenance

Lorsqu'un.e doctorant.e et son(ses) (co)directeur.rice(s) de thèse considère(nt) que les travaux méritent d'être soutenus, la direction de thèse transmet une proposition de jury et de rapporteur.euse.s, la liste des productions scientifiques (Publications, communications, brevets, logiciels..), la liste des formations suivies et le mémoire. Sur cette base, le/la directeur.rice de l'école doctorale donne son avis au/à la chef.fe de l'établissement.

L'ED BS demande un article accepté en premier auteur. Dans le cas où l'étudiant ou l'étudiante n'a pas d'article accepté en position principale, l'école doctorale pourra prendre en compte plusieurs options dérogatoires, de manière équivalente :

-> une publication soumise mais non acceptée, avec une preuve de soumission

-> dépôts sur un serveur de pré-publication (de type BioRxiv, <https://www.biorxiv.org/>)

-> un brevet en position principale

Ces éléments seront pris en compte de manière équivalente pour l'autorisation de soutenance.

L'avis des rapporteurs sera sollicité sur la qualité scientifique des travaux non validés par un journal à comité de lecture.

L'école doctorale considère en priorité les articles de recherche, tandis que les articles de revue ne seront pris en compte que s'il s'agit d'une revue intensive de la littérature qui intègre tout ou partie du contexte introductif du manuscrit de thèse.

L'école doctorale exprime son inquiétude concernant les publications dans les revues qualifiées de prédatrices, et appelle les directions de thèse à faire preuve de vigilance à cet égard. (cf. liste blanche du CNU).

Vote pour la formulation de l'article 13.2 : 9 pour, 1 Abstention, contre 0

Proposition de la commission recherche : modification de la fiche d'encadrement en y ajoutant une case publications et/ou valorisation de la thèse en position principale.

- Les points marquants du RI : quatre conseils par an, reformulation du paragraphe sur les CSI, listes des représentant.es doctorant.es, Amethis remplacera TEBL à partir du 01/01/2025, critères de soutenances simplifiés (proposition commission recherche), mise à jour de l'annexe 1 sur les procédures de sélections (Jury, déroulé, critères...), note de bas de page : version et date d'application au 01/01/2025.

Vote pour le règlement intérieur : POUR à l'unanimité

6. Les journées scientifiques 2025

Une vidéo de promotion des JS a été créée pour attirer des volontaires (4 doctorant.es).

Une réflexion est en cours sur le lieu (Nantes) et la date (1er avril).

Concernant les documents, il y a trop de sessions posters.

Nadine Cerf-Bensussan sera invitée pour une ou deux conférences destinées aux chercheur.es nantais.es.

La prochaine réunion de la commission d'animation est fixée au 4 novembre 2024.



JBS 2025

Appel à candidature (16/09/24)



Doctorants	Laboratoire	Année
Anaïs HALBERT	PhAN, UMR 1280, NU	2ème
Maria-Dolores SANCHEZ	IRF UA et Bioepar ONIRIS	2ème
Lucie LEVAILLANT	MitoVasc UA	2ème
Théo DESSIER (A confirmer)	Bioepar ONIRIS	

Lieu et date

- Nantes
- **Mardi 1 avril 2024 à confirmer**
 - Halle 6
 - Amphithéâtre Pasteur Sciences



Invitée

- **Nadine Cerf-Bensussan, Grand Prix INSERM 2023**
- directrice de recherche Inserm, laboratoire [Immunité intestinale](#) à l'institut Imagine à Paris.



7. AO CDPDL : réunion des anciens

Le collège doctoral des pays de la Loire lance un appel à propositions pour des actions en 2025. La date limite des envois des propositions d'actions est fixé au 26 novembre 2024.

Céline Fassot souhaite répondre à cet appel et proposer une réunion des anciens, la création d'un réseau Alumni.

8. Dossier de VAE

Présentation de Mathilde Karakachoff, candidate à une VAE. Son dossier correspond pleinement aux critères d'une VAE.

VAE Mathilde Karakachoff

- Née en 1972
- Biostatistique épidémiologie
- IE (5ans) + IR (6 ans) en Italie
- Chercheur invitée à l'ITX 5 ans
- Ingénieur hospitalier, CHU de Nantes depuis 2016
- 37 AO
- 4 en premier
- Rôle de premier plan récemment dans la mise en place d'un entrepôt de données à la clinique des données, papier signé en premier auteur
- Clairement, des outils mis au service d'une question scientifique et pas une application technique : la position sur les papiers et le document (papier princeps l'atteste)
- Encadrement de Master2
- Suivi de projet
- VAE : reconnaissance et possibilité d'évolution de carrière

Vote pour la demande de VAE de Mathilde KARAKACHOFF : POUR à l'unanimité

9. Divers :

Les prochains Conseils auront lieu :

Lundi 13/01 Visio 14h00

Lundi 31/03 14h00

Mercredi 2/07 Nantes 10h00